

Sujet : [INTERNET] avis d'enquête publique relative à une demande d'autorisation de construire un parc photovoltaïque sur la commune d'Aubignosc au lieu-dit "Malaga"

De : Madeleine BOUCHARD <bouchard.madeleine@gmail.com>

Date : 30/05/2022 08:13

Pour : pref-environnement@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

La concrétisation d'un projet - aussi peint en vert soit-il - doit être soumis à plus de réflexion et d'adhésion.

Les parcs photovoltaïques gigantesques imposés dans nos communes par des édiles acquises à la cause des industriels devraient être soumis à de réels contrôles -intérêts de tous ordres ; réelles études d'impact entre autres - communiqués au public.

Autre question: qu'en est-il des réels besoins de cette énergie? Pour l'export donc pour des fonds? Qui profiteront à qui? Pour augmenter encore les bénéfices de quels actionnaires déjà pourvus?

Est-ce la raison pour laquelle on ne choisit pas la sobriété plus que la course en avant?

BOUCHARD Madeleine
RD 4096
04700 La Brillanne